

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**DELIBERATION N°23-2018
CREATION DES EMPLOIS AU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le 05 décembre 2018 à 17h30 le comité syndical s'est réuni à la salle polyvalente de LAROIN sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 21 novembre 2018

Etaient présents (25 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
SIVU du GAVE DE PAU	CASSOU	Michel	Titulaire
	CASTAIGNAU	Serge	Titulaire
	HONDET	Pierre	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
	MIRASSOU	Maïthé	Titulaire
	MALO	Serge	Suppléant
SIVU des BAÏSES	CANTON	Encarnacion	Titulaire
	CAPIN	Colette	Titulaire
	MUCHADA	Pierre	Titulaire
	PIDOT	Claude	Titulaire
Syndicat d'aménagement hydraulique du bassin de l'Ousse	MORLAS	Claude	Titulaire
	POUTS	Sylvie	Titulaire
Syndicat de défense contre les inondations du Lagon	ARRABIE	Bernard	Titulaire
	OMS	Bernard	Titulaire
	MARQUE	Christine	Titulaire
SIVU de régulation des cours d'eau	LUCOT	Alain	Titulaire
Communauté de communes du Pays de Nay	BASSE-CATHALINAT	Jean-Pierre	Titulaire
	CAPERET	Alain	Titulaire
	ESCALE	Francis	Titulaire
	GUILHOT	Joël	Suppléant
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées	CAPERAN	Michel	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
	SOUDAR	Bernard	Titulaire
Communauté de communes Lacq-Orthez	POUSTIS	Henri	Titulaire

Etaient excusés et avaient donné pouvoir (0 délégué) :

Etaient absents ou excusés (22 délégués) :

COLLECTIVITE	PRENOM	NOM	QUALITE
SIVU du GAVE DE PAU	Pascal	BONIFACE	Titulaire
	Jean-Pierre	CAZALERE	Titulaire
SIVU des BAÏSES	Jacky	SCHOUMACHER	Titulaire
Syndicat d'aménagement hydraulique du bassin de l'Ousse	Jean-Bernard	CAZENAVE	Titulaire
	Bernard	MASSIGNAN	Titulaire
	Jean-Pierre	SARRABERE	Titulaire
SIVU de régulation des cours d'eau	Jean-Pierre	BARBEROU	Titulaire
Communauté de communes du Pays de Nay	Jean-Marie	BERCHON	Titulaire
	Gabriel	CANEROT	Titulaire
	Guy	CHABROUT	Titulaire
	Jean-Jacques	CLAVERIE	Titulaire
	Michel	CONDOU-DARRACQ	Titulaire
	Jean-Pierre	HOURCQ	Titulaire
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées	Michel	BERNOS	Titulaire
	Gérard	GUILLAUME	Titulaire
	Pascal	MORA	Titulaire
	Xavier	POURTAU	Titulaire
Communauté de communes Lacq-Orthez	Michel	ARENAS-FAJARDO	Titulaire
	André	CASSOU	Titulaire
	Loïc	COUTRY	Titulaire
	Jean-François	LETARGA	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Henri PELLIZZARO - Directeur, Eric LOUSTAU – ingénieur, Luc BERNIGOLLE – technicien, Laureen VILLOT – attaché, personnels mis à disposition du SMBGP.

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-5 du CGCT) : Maïthé MIRASSOU, déléguée titulaire du Syndicat intercommunal du gave de Pau.

Objet : Création des emplois au tableau des effectifs

Le Président rappelle au comité syndical que la nouvelle organisation de la compétence GeMAPI qui sera mise en place à compter du 1^{er} janvier 2019, avec extension du périmètre et du champ des compétences du SMBGP, a nécessité la dissolution de syndicats qui s'étaient maintenus durant l'année 2018. Le Syndicat intercommunal du gave de Pau (SIGP) a délibéré le 20 juillet 2018 dans le sens d'une dissolution par transfert de l'intégralité de ses compétences au SMBGP. Dans cette procédure de dissolution, l'ensemble des personnels du syndicat dissous est réputé relever du syndicat mixte auquel il adhère.

Le Syndicat mixte reprenant l'ensemble des personnels du SIGP, il est nécessaire de créer les emplois au tableau des effectifs.

Le Président rappelle au comité syndical qu'il lui appartient de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il propose de créer le tableau des emplois du Syndicat comme suit pour tenir compte du transfert du personnel du Syndicat intercommunal du gave de Pau.

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires, après avis des deux collèges composant le Comité Technique Intercommunal émis dans sa séance du 27 novembre 2018, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE la création, à compter du 1^{er} janvier 2019, du tableau des emplois du Syndicat

AUTORISE le Président à signer les contrats de travail des agents transférés

ADOPTE le tableau des emplois figurant en annexe.

PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président

Syndicat Mixte du Bassin du
GAVE DE PAU

Michel CAPERAN

TABLEAU DE GESTION ET DE SUIVI DES EMPLOIS AU 1^{ER} JANVIER 2019

Emplois permanents	Grade(s) correspondants(s)	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Temps de travail hebdomadaire moyen	Fondement (si l'emploi peut être pourvu par le recrutement d'un agent contractuel)
Directeur	Ingénieur principal	A	1	1	35 h	
Ingénieur Rivières	Ingénieur principal	A	1	1	35 h	
Technicien rivières	Agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	C	1	1	35 h	
Responsable administratif et financier	Attaché	A	1	1	35 h	
Assistant administratif	Adjoint administratif	C	1	0	35 h	

Emplois non permanents	Grade(s) correspondants(s)	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Temps de travail hebdomadaire moyen	Fondement
Animateur SLGRI	Ingénieur	A	1	1	35 h	Accroissement saisonnier d'activité



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 11/12/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/12/2018